

C'est quoi, les taux directeurs de la BCE ?

Le Monde.fr | 10.03.2016 à 20h17 • Mis à jour le 10.03.2016 à 20h25 | Par [Alexandre Pouchard](#)
http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/03/10/c-est-quoi-les-taux-directeurs-de-la-bce_4880844_4355770.html

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé jeudi 10 mars une série de mesures pour relancer la croissance dans la zone euro. L'institution monétaire a notamment abaissé d'un coup ses trois taux directeurs, à commencer par le principal, le taux central, baromètre du crédit en zone euro : celui-ci a été ramené de 0,05 % à 0 %, une première. Mario Draghi, président de la BCE, a signalé que ces taux allaient rester aussi bas, voire descendre encore plus bas si nécessaire, pendant une longue période, en tout cas bien au-delà de mars 2017. Qu'est-ce que cela signifie ?

Le taux principal, ou de refinancement minimum

Ce taux est utilisé pour les prêts de la BCE aux établissements bancaires qui ont besoin de liquidités à court terme (une semaine). Elles peuvent en demander chaque semaine, à condition de rembourser le prêt de la semaine précédente.

Les banques sont ensuite censées répercuter l'évolution du taux de refinancement minimum sur les taux d'intérêt qu'elles accordent à leurs clients, particuliers ou entreprises.

Cela signifie que si la BCE diminue son taux, elle veut favoriser les crédits et donc relancer les investissements. Si elle l'augmente, c'est qu'il y a un risque d'inflation (trop d'argent circule, les prix augmentent trop rapidement) et qu'elle souhaite contrôler la situation.

Avec un taux à zéro, les banques vont pouvoir se financer sans frais auprès de la BCE, et devraient ainsi abaisser les taux qu'elles pratiquent auprès de leurs clients qui s'endettent. Les placements des épargnants auprès des banques ne rapporteront plus rien, ce qui doit les inciter à consommer plutôt qu'à thésauriser.

La BCE a progressivement diminué son principal taux directeur
Evolution du taux de refinancement depuis 1999.

0 % 1 % 2 % 3 % 4 % 5

%22/01/19...10/11/199922/03/200015/06/200011/10/200005/09/200114/11/200112/03/200306/12/200515/06/200611/10/200614/03/200709/07/200812/11/200821/01/200908/04/200913/04/201109/11/201111/07/201213/11/201310/09/2014

Source : [BCE](#)

Le taux de dépôt

Les banques peuvent choisir de confier des sommes d'argent à la banque centrale (une partie étant obligatoire). Le taux de dépôt correspond aux « intérêts » appliqués à la somme placée et reversés aux banques.

La BCE a adopté en juin 2014, pour la première fois, un taux de dépôt négatif. Elle l'a renforcé, jeudi 10 mars, avec un passage de - 0,3 % à - 0,4 %. Un taux négatif est censé inciter les banques à ne pas laisser « dormir » cet argent auprès de la banque centrale mais à le prêter à leurs clients.

Une augmentation de ce taux sert, au contraire, à diminuer les prêts à l'économie, en cas de risque d'inflation.

Lire aussi : [Taux négatifs : qui accepte de payer pour prêter ?](#)

Le taux de prêt marginal

Il est similaire au taux de refinancement, dans le sens où il s'applique quand une banque a besoin de liquidités. Mais ces prêts sont quotidiens et doivent être remboursés pour le jour suivant, contrairement au taux de refinancement, qui est hebdomadaire.

Le taux de prêt marginal est toujours plus élevé que le taux de refinancement. Il a été fixé à 0,25 % le 10 mars.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/03/10/c-est-quoi-les-taux-directeurs-de-la-bce_4880844_4355770.html#0Wi5DCK9KVBiLxJ3.99